



Laurette  
Fugain

l'association qui lutte  
contre les leucémies

## **Laurette Fugain : Editions 2019 du Prix Laurette Fugain et de la Bourse Jeunes Chercheurs Espoirs**

### **I/ Le Prix Laurette Fugain – Editions 2019**

Il a pour objectif de récompenser un jeune chercheur, interne ou chef de clinique assistant (CCA) ou encore groupe de jeunes chercheurs, pour leur contribution dans la lutte contre la leucémie tant en recherche clinique qu'en recherche fondamentale.

#### **Conditions de participation :**

##### **Le candidat doit :**

- être le 1<sup>er</sup> auteur d'une publication récente (2017 ou 2018) sur son projet de recherche dans une revue scientifique
- travailler dans une structure publique, un hôpital, un laboratoire ou un institut de recherche public.

Une étude collective est prise en compte si les auteurs soumettent conjointement leur candidature. Les personnes de plus de 35 ans ne peuvent pas proposer leur candidature.

#### **Candidature :**

##### **Le dossier de candidature devra contenir :**

- 1/ un curriculum vitae de deux pages du ou des candidats, incluant les publications des deux dernières années.
- 2/ **l'article** tel qu'il a été publié dans le journal scientifique.
- 3/ un résumé d'une page en Français à destination du grand public.
- 4/ **une lettre de motivation pour candidater à ce Prix Laurette Fugain**

#### **Procédure d'attribution du prix :**

Le jury est composé des membres du conseil d'administration et du comité scientifique de la S.F.H. et de l'Association Laurette Fugain. Le prix sera décerné à deux lauréats, l'un en recherche clinique, l'autre en recherche fondamentale, lors du congrès annuel de la S.F.H (du 26 au 29 Mars 2019) et sera d'un montant de 7 500 euros pour chaque prix.



Laurette  
Fugain

l'association qui lutte  
contre les leucémies

## **II/ La Bourse Jeunes Chercheurs Espoir Laurette Fugain 2019**

D'un montant total maximum de 2 500 euros par chercheur, la Bourse Jeunes Chercheurs Espoirs a pour objectif de permettre à un jeune hématologiste d'assister à un congrès d'hématologie en 2019 pour leur contribution dans la lutte contre la leucémie.

### **Conditions de participation :**

Le candidat doit :

- 1) être interne, chef de clinique assistant (CCA), chercheur en hématologie ou assistant hospitalier universitaire (AHU),
- 2) avoir moins de 35 ans,
- 3) avoir publié en 2018 un papier en langue anglaise dans le domaine de l'hématologie et en être le 1<sup>er</sup> auteur.

### **Candidature :**

Le dossier de candidature devra contenir :

- 1) un curriculum vitae du candidat incluant la publication,
- 2) l'article tel qu'il a été publié dans le journal scientifique,
- 3) un résumé d'une page en français à destination du grand public,
- 4) une lettre de motivation.

### **Procédure d'attribution de la bourse :**

Le jury est composé des membres du Conseil d'Administration et du Comité Scientifique et Médical de Laurette Fugain.

Les originaux des justificatifs de participation à un congrès 2019 en hématologie devront être adressés à l'association, avec un montant maximum de prise en charge par candidat de 2 500 euros.

## **III – Contact et procédure de candidature**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Isabelle Mercier Anger (Mail : [isabellemercier@laurettefugain.org](mailto:isabellemercier@laurettefugain.org) ).

**Les dossiers de candidature au Prix Laurette Fugain et la Bourse Jeunes Chercheurs Espoirs devront être envoyés avant le 5 Février 2019 :**

- ✓ **sous format électronique** à [isabellemercier@laurettefugain.org](mailto:isabellemercier@laurettefugain.org)
- ✓ **et un exemplaire papier** à l'adresse postale ci-dessous :

Association Laurette Fugain

**Prix Laurette Fugain 2019** ou

**Bourse Jeunes Chercheurs Espoirs 2018-2019**

Lot n°1674 - 101 rue de Sèvres

75279 Paris cedex 06

Lot n°1674

101, rue de Sèvres - 75279 PARIS CEDEX 06\*  
SIRET : 45059969100018 / NAF : 9499Z

\*Expédition de courrier uniquement, pas de permanence

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901  
Exonération de TVA. En vertu de l'article 261,7-1° du CGI

[www.laurettefugain.org](http://www.laurettefugain.org)



Laurette  
Fugain

l'association qui lutte  
contre les leucémies

Lot n°1674

101, rue de Sèvres - 75279 PARIS CEDEX 06\*  
SIRET : 45059969100018 / NAF : 9499Z

\*Expédition de courrier uniquement, pas de permanence

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901  
Exonération de TVA. En vertu de l'article 261,7-1° du CGI

[www.laurettfugain.org](http://www.laurettfugain.org)